



FICHE D'INSCRIPTION
ÉTUDE DIRIGÉE
RENTÉE SCOLAIRE 2021/2022

À RETOURNER PAR MAIL : centredeloisirs@mairie-chartrettes.fr
AU PLUS TARD LE LUNDI 21 JUIN 2021

Je soussigné(e) (Nom et Prénom)
agissant en qualité de père, mère ou responsable légal, **autorise** mon enfant (nom et prénom)

.....
.....
CLASSE fréquentée à la rentrée 2021 /2022

À PARTICIPER À « L'ÉTUDE DIRIGÉE » ORGANISÉE PAR LA MAIRIE DE CHARTRETTES.
CE SERVICE EST ENCADRÉ PAR DES ENSEIGNANTS.

INFORMATION

L'INSCRIPTION EST VALABLE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE.

LE TARIF FORFAITAIRE EST DE 95€ PAR TRIMESTRE, DEUX SÉANCES PAR SEMAINE

DEUX FOIS PAR SEMAINE : LES LUNDIS ET MARDIS pour les enfants de CE2/CM1 et CM2 (Goûter de 16h30 à 17h et étude de 17h à 18h) FORFAT DEUX FOIS PAR SEMAINE

Merci de préciser votre mode de paiement :

- Par prélèvement bancaire mensualisé
- Par chèque bancaire

Je soussigné(e) : père/mère (ou responsable légal) de l'enfant : certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'étude dirigée disponible sur le site internet de la commune (onglet « enfance et jeunesse ») et de l'ensemble de ses articles.

Le :
A :

Signature :



FICHE D'INSCRIPTION
ÉTUDE SURVEILLÉE
RENTRÉE SCOLAIRE 2021/2022

À RETOURNER PAR MAIL : centredeloisirs@mairie-chartrettes.fr
AU PLUS TARD LE LUNDI 21 JUIN 2021

Je soussigné(e) (Nom et Prénom)
agissant en qualité de père, mère ou responsable légal, **autorise** mon enfant (nom et prénom)
.....
.....
CLASSE fréquentée à la rentrée 2021/2022

À PARTICIPER À « L'ÉTUDE SURVEILLÉE » ORGANISÉE PAR LA MAIRIE DE CHARTRETTES. CE SERVICE EST ENCADRÉ PAR LE PERSONNEL COMMUNAL.

INFORMATION

L'INSCRIPTION EST VALABLE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE.
LE TARIF FORFAITAIRE EST DE 65€ PAR TRIMESTRE, DEUX SÉANCES PAR SEMAINE.

L'ÉTUDE A LIEU :

LES LUNDIS ET JEUDIS : GOÛTER DE 16H30 À 17H / ÉTUDE DE 17H À 18H
(du CP au CM2)

Merci de préciser votre mode de paiement :

- Par prélèvement bancaire mensualisé
- Par chèque bancaire

Je soussigné (e) :père/mère(ou responsable légal) de l'enfant : certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'étude surveillée disponible sur le site internet de la commune (onglet « enfance et jeunesse ») et de l'ensemble de ses articles.

LE :
A :

Signature :